



Comité des Œuvres Sociales
Personnel du département du Nord

Cadre réservé au COS

Date de réception : __/__/__

Nombre de CESU : _____

Prix : _____ Total : _____

Signature :

Formulaire de demande de CESU uniquement valable auprès des prestataires de services agréés

Merci de compléter le formulaire en lettres capitales et de le signer.

Bénéficiaire

Civilité Madame Monsieur

Nom | _____ | Prénom | _____ |

Date de naissance | _____ | Matricule | _____ |

Catégorie professionnelle A B C Retraité(e) Service | _____ |

Adresse | _____ |

Code Postal | _____ | Ville | _____ |

Téléphone (pour vous joindre dans la journée) | _____ |

→ Je souhaite passer commande de Chèques Domicile CESU **d'une valeur unitaire de 18 €**, pour un montant total de €, je joins donc un règlement de € correspondant à la partie restant à ma charge financière.

Conditions

- La participation du C.O.S. est calculée selon **votre quotient familial** (cf verso).
- Il n'y a pas de commande annuelle. **Vous avez un droit trimestriel de 13 CESU**. Les commandes peuvent se faire mensuellement dans la limite de 13 CESU par trimestre soit 234 € de CESU.
- ATTENTION ! Les droits aux Chèques Domicile CESU ne sont pas cumulables d'un trimestre à l'autre.**
- Vous devez envoyer le formulaire accompagné des pièces justificatives (cf verso) et du règlement libellé à l'ordre du C.O.S. à Madame Pascale MALRIC à l'adresse suivante : C.O.S. – FORUM, 43, rue Gustave Delory – 59047 LILLE CEDEX ou vous déposez votre commande directement au C.O.S. – Porte 8, **uniquement le matin du 1er au 15 de chaque mois de 9h à 12h15 en dehors d'août et décembre.**
- L'envoi ou la remise des Chèques Domicile CESU aux adhérents interviendra dès réception de la commande des CESU dans **un délai de 3 à 4 semaines à partir du 15 du mois**. Le C.O.S. ne pouvant assurer les envois en recommandé, **l'expédition de votre commande se fera sous votre entière responsabilité.**
- Les CESU sont valables **jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit leur année d'émission**. Ils ne seront ni échangés, ni remboursés.

Je certifie exacts les renseignements indiqués ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution et d'utilisation des Chèques Domicile CESU accordés par le COS du Nord.

Date : __/__/__

Signature :

Participation du C.O.S.

QUOTIENT FAMILIAL	% PART ADHERENT	% PART C.O.S.	TOTAL PART ADHERENT	TOTAL PART C.O.S.	REDUCTION D'IMPOTS DE 50 %	COUT TOTAL POUR L'ADHERENT
500€ et moins	35,00%	65,00%	327,60 €	608,40 €	- 163,80 €	163,80 €
501€ à 670€	45,00%	55,00%	421,20 €	514,80 €	- 210,60 €	210,60 €
671€ à 840€	55,00%	45,00%	514,80 €	421,20 €	- 257,40 €	257,40 €
841€ à 1000€	60,00%	40,00%	561,60 €	374,40 €	- 280,80 €	280,80 €
1001€ à 1170€	70,00%	30,00%	655,20 €	280,80 €	- 327,60 €	327,60 €
1171€ à 1340€	75,00%	25,00%	702,00 €	234,00 €	- 351,00 €	351,00 €
1341€ à 1500€	90,00%	10,00%	842,40 €	93,60 €	- 421,20 €	421,20 €

POUR DETERMINER LE QUOTIENT FAMILIAL :

Prendre le REVENU FISCAL DE REFERENCE de votre déclaration de revenus n-1 (sur les revenus de l'année n-2) que vous divisez par 12 fois le nombre de parts.

$$\text{REVENU FISCAL DE REFERENCE} = 12 \times \text{nombre de parts}$$

Le C.O.S. vous délivrera une attestation précisant le montant de l'avantage accordé par le C.O.S. à joindre à votre déclaration de revenus. Cette somme est à déduire du montant des factures que vous déclarez.

Vous joindrez à votre prochaine déclaration de revenus les factures émises par le prestataire attestant des sommes consacrées à la consommation de services à domicile réglementés.

50% de vos dépenses totales (moins l'aide du C.O.S.) seront déduits de vos impôts payables l'année suivante.

Pour les NON IMPOSABLES, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt.

Pièce justificative

Merci de joindre obligatoirement une copie de l'avis d'imposition n-1 (sur les revenus de l'année n-2) dès la 1^{ère} commande (par exemple pour des CESU 2020, il faut l'avis d'imposition de l'année 2019 relatif à l'année 2018).

Livraison

CES CHEQUES-EMPLOI-SERVICE UNIVERSELS SONT (veuillez cocher la case correspondante S.V.P.)

à envoyer à mon domicile, par envoi simple non recommandé. Joindre à cet effet une enveloppe au logo du C.G.N. avec vos coordonnées pour l'envoi des CESU ou à défaut une étiquette autocollante avec votre adresse.

à retirer par l'adhérent au C.O.S. au FORUM – 2^{ème} étage – Porte 8 dès réception de la commande et information par messagerie informatique ou appel téléphonique du secteur Chèques-emploi-service universels.

Date limite de retour du formulaire : uniquement le matin du 1^{er} au 15 de chaque mois